

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **12-13 (1900-1901)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



FAITS DIVERS

Concours international de photographies agrandies.

Ce concours a été fermé le 28 février. Le jury se réunira dans la seconde semaine de mars.



Evasion de deux filous.

On se rappelle que dans la nuit du 17 au 18 février, deux prisonniers, les nommés Parthénis et Got, se sont évadés de la prison de l'Evêché, utilisant une échelle de crin et divers outils, qu'avec une incomparable patience et habileté, ils avaient fabriqués pour cet usage. Un des premiers soins de la police fut de procéder à un tirage photographique monstre de l'effigie des deux gredins, par le moyen des phototypes conservés aux archives du service anthropométrique. Ce tirage fut naturellement fait sur papier au bromure (Lumière A), et le brigadier de la sûreté, M. Blanchet, employa à ce travail la journée du dimanche jusque fort avant dans la nuit. Ces épreuves (près de 300), sommairement lavées puis séchées, étaient destinées aux polices des différentes villes d'Europe. Heureusement que les deux filous se sont fait pincer dès le lundi 19, à Evian, témoignant ainsi de la vérité de cet axiome, qu'il est bien plus facile à un malfaiteur de s'évader que de conserver sa liberté une fois qu'il l'a retrouvée.



Du Jules Vernes.

L'English Mechanic, considérant le progrès des moyens de transport et la célérité croissante des voyages, se livre à des calculs. Supposons, dit cette revue, que l'homme, ayant inventé quelque monstre ailé, arrive à couvrir 1,600 kilomètres en une heure. Il lutterait de vitesse avec le soleil, qui parcourt en ce temps une longueur égale de l'équateur. Sous nos latitudes, il le battrait. Car, à Berlin, le soleil ne fait que 800 kilomètres à l'heure. Un homme qui marcherait à cette vitesse et qui se dirigerait d'Est en Ouest réaliserait le miracle de Josué. Parti à dix heures du matin, il serait toujours la même heure dans un ciel éternellement matinal. S'il avait l'imprudence de partir la nuit, sa course se prolongerait dans une ombre immuable. Mais à quels funestes résultats n'arriverait-il pas si, au lieu de suivre le cours du soleil, il le contrariait et se dirigerait d'Ouest en Est ! Faisant vers le soleil la moitié du chemin que le soleil devrait parcourir, il abrégerait de moitié ses jours et ses nuits. Encore avons-nous supposé qu'il le devance et qu'il fasse 1,600 kilomètres quand le soleil n'en fait que 800. Il verrait l'ordre des mouvements célestes se renverser. Parti aux premières étoiles, il les verrait peu à peu céder la place au soleil couchant. Les vapeurs rouges du crépuscule renaîtraient à ses yeux, toujours plus brillantes et plus pâles, jusqu'à ce qu'enfin éclatât le plein jour. Celui-ci, devenant plus frais et plus léger, se parerait des brumes du matin, et l'aube ramènerait la nuit. L'âge du voyageur, suivant le mouvement des astres, rajeunirait. Les esprits délicats et mélancoliques pourraient, ayant pris quelque avance sur le jour, s'arrêter, attendre que l'heure déjà écoulée sonnât de nouveau, et la revivre encore. Mais cette vitesse prodigieuse aurait des

inconvenients. Il est admirable de marcher à 1,600 kilomètres. Le son n'en fait que 1,200. Nous irions plus vite que lui. Notre voix ne pourrait pas nous suivre. Nous égrènerions derrière nous nos paroles vaines. Tels sont les résultats que prévoit la revue anglaise. Il reste encore à trouver le mode de locomotion.

Z

(Ami du Foyer.)

